

# Garanties supérieures

## Réservées aux Travailleurs Non Salariés (TNS)

<b>GARANTIES EFFET IMMÉDIAT</b> pour chaque assuré	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5
<b>MÉDECINE COURANTE :</b>					
Généralistes et spécialistes conventionnés :	100%	125%	150%	200%	Frais réels
Médecins non conventionnés (remboursement sur tarif d'autorité) :	100%	125%	150%	200%	200%
Auxiliaires médicaux (infirmiers, kinésithérapeutes, orthoptie, orthophonie, pédicure) :	100%	100%	100%	100%	100%
Ostéopathie, acupuncture, chiropractie, psychologie, podologie, pédicure (forfait annuel) :	-	-	70€	75€	80€
<b>PHARMACIE :</b> (vignettes blanches, bleues ou orange)	100%	100%	100%	100%	100%
Pilule, stérilet (forfait annuel) :	-	50€	100€	100€	100€
<b>EXAMENS MÉDICAUX</b>					
Analyses médicales, radiologie, échographie.. :	100%	100%	100%	100%	100%
<b>HOSPITALISATION médicale ou chirurgicale</b>					
Etablissements conventionnés :					
Forfait journalier hospitalier :	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Frais de séjour :	100%	150%	200%	250%	300%
La participation forfaitaire de 18€ (actes lourds) :	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Honoraires chirurgie et anesthésie :	500%	500%	500%	500%	500%
Chambre particulière (60 jours / an) :	-	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Frais d'accompagnement :	-	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
<b>MATERNITÉ :</b>					
Forfait hospitalier :	Exonéré	Exonéré	Exonéré	Exonéré	Exonéré
Frais de séjour :	Exonéré	Exonéré	Exonéré	Exonéré	Exonéré
Accouchement :	200%	200%	200%	200%	200%
Chambre particulière (forfait / jour / maxi 60 jours) :	60€	60€	60€	60€	60€
Fécondation in vitro non remboursée (forfait annuel) :	-	100€	150€	200€	200€
Allocation naissance :	400€	500€	600€	700€	800€
<b>OPTIQUE :</b>					
<b>Adultes :</b> Lunettes (monture et verres), lentilles, chirurgie des yeux (% + forfait annuel) :	100%	100%	100%	100%	100%
Majoration verres progressifs :	+ 80€	+ 200€	+ 300€	+ 400€	+ 500€
Majoration verres progressifs :	-	+ 50€	+ 75€	+ 100€	+ 150€
<b>Enfants :</b> Lunettes (montures et verres) et lentilles (% + forfait annuel) :	100%	100%	100%	100%	100%
	+ 40€	+ 80€	+ 100€	+ 200€	+ 300€
<b>DENTAIRE :</b>					
Soins (détartrage, plombages, inlays...) :	100%	125%	150%	200%	300%
Prothèses dentaires acceptées :	260%	500%	600%	700%	800%
Implants dentaires (forfait par implant) :	-	400€	500€	650€	850€
<b>Soins ci-dessus limités à :</b>					
Année 1 (forfait annuel) :	-	800€	800€	1 200€	1 500€
Année 2 (forfait annuel) :	-	1 200€	1 200€	1 500€	2 000€
Année 3 et suivantes (forfait annuel) :	-	1 700€	1 700€	2 000€	2 600€
Orthodontie acceptée / semestre :	100%	200%	300%	400%	500%
Orthodontie refusée / semestre :	-	193,50€	387€	580,50€	774€
<b>AUTRES PRESTATIONS :</b>					
Transport en ambulance :	100%	200%	300%	400%	500%
Appareils auditifs (% + forfait annuel par appareil) :	100%	100%	100%	100%	100%
	+ 200€	+ 300€	+ 400€	+ 500€	+ 600€
Prothèses liées à la chimiothérapie : capillaire, mammaire... (forfait annuel) :	-	100€	200€	300€	400€
Autres prothèses : semelles, collants... :	100%	125%	150%	200%	250%
Fauteuil handicapé (% + forfait annuel) :	100%	100%	100%	100%	100%
	+ 200€	+ 400€	+ 600€	+ 800€	+ 1000€
Cure thermale acceptée (% + forfait annuel) :	100%	100%	100%	100%	100%
	-	+ 100€	+ 120€	+ 150€	+ 200€

<b>PRÉVENTION</b> : forfaits annuels – remboursements sur factures (pharmacien, nutritionniste)					
Vaccins anti-grippe et autres :	75€	75€	75€	75€	75€
Forfait addictions (tabac, alcool...):	75€	75€	75€	75€	75€
Bilan nutritionnel :	75€	75€	75€	75€	75€
Mesure densité osseuse :	75€	75€	75€	75€	75€

<b>LES PLUS :</b>					
Plateforme téléphonique de conseils (juridique, santé, vie quotidienne) :	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse
Garantie Assistance :	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse
Allocation obsèques adultes et enfants de plus de 12 ans :	2030,65€	2030,65€	2030,65€	2030,65€	2030,65€

Cotisations mensuelles en € 2009 et 2010*		Par personne protégée				
		N 1	N 2	N 3	N 4	N 5
<b>Réduction – 10%</b> sur l'ensemble de la cotisation dès la 2 <sup>ème</sup> personne assurée (adulte ou enfant)  <b>3<sup>ème</sup> enfant et suivants gratuit</b>	<b>Enfants et adultes – 26 ans :</b>	19,76	30,70	32,12	34,43	36,87
	<b>Adultes de 26 à 34 ans :</b>	29,11	41,02	47,17	50,85	54,31
	<b>de 35 à 44 ans :</b>	33,32	48,72	54,05	58,09	62,24
	<b>de 45 à 54 ans :</b>	37,52	54,77	60,92	65,55	70,05
	<b>de 55 à 64 ans :</b>	46,52	67,92	75,50	81,19	94,00
	<b>de 65 à 74 ans :</b>	53,42	77,87	86,77	93,41	99,92
* hors évolution réglementaire (CMU...)		Pas d'acompte – Cotisations prélevées le 10 du mois				

## FONCTIONNEMENT DES GARANTIES :

**Effet immédiat** sur toutes les garanties, date d'adhésion le 1<sup>er</sup> de chaque mois

**Les %** indiqués s'appliquent à la Base de Remboursement (**BR**).

La BR est le tarif de référence de l'acte.

Le montant de la BR est fixé par votre Régime Obligatoire (**RO**), le RSI, Régime Social des Indépendants, et dépend du type de soins.

Pour connaître le montant remboursé il faut multiplier la BR par le %.

Les % indiqués tiennent compte du remboursement de votre RO (70% en général).

**Frais réels** = remboursement de votre dépense réelle, quel que soit son montant.

**Les garanties exprimées en euros** sont acquises dans la limite des frais réellement engagés, que votre RO participe au remboursement ou non.

**Les forfait annuels** : l'année s'entend de date à date à compter de la souscription

Les dépassements d'honoraires **hors parcours de soins** ne sont pas pris en charge en secteurs 1 et 2.

Exemples de remboursements :

**Spécialistes** correspondants en secteur 2 (honoraires libres) : BR = 23€

Le niveau 4 prévoit 200% : Votre consultation dans le parcours de soin sera remboursée jusqu'à 46€, dont 15,10€ par votre RO, moins 1€ qui reste à votre charge depuis la dernière réforme.

Le niveau 5 prévoit les Frais réels : votre consultation sera intégralement remboursée quel que soit le montant payé, à l'exception du 1€ qui reste à votre charge.

Les **prothèses dentaires** (couronnes) : BR = 107,50€

Le niveau 5 prévoit 800% : chaque couronne sera remboursée jusqu'à 860€ si nécessaire (dont 75,25€ par votre RO).

Le nombre de couronnes que vous pouvez vous faire rembourser par an dépend du prix que vous allez payer la couronne et des plafonds annuels.

Les **implants dentaires** : le Régime Obligatoire n'intervient pas.

Le niveau 5 prévoit 850€ par implant (partie métallique).

La coiffe sur implant (couronne céramique) est remboursée en plus à hauteur de 800% d'une SPR30, soit : 64,50€ x 800% = 516€ (y compris votre RO).

**L'orthodontie adulte** : le Régime Obligatoire n'intervient pas.

Avec le niveau 5 la mutuelle vous rembourse 774€ par semestre.